



RENAULT
La vie, avec passion

**3 Agences RENAULT DACIA
à votre service**



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19

LIGNES DE VIE
POINTS D'ANCRAGE
GARDE-CORPS
ACCESSOIRES POUR TOITURE
MOYENS D'ACCÈS

DELTA PLUS
YOUR SAFETY AT WORK
DELTA PLUS SYSTEMS
SÉCURITÉ EN HAUTEUR

Site de Bernin
591, chemin des Fontaines
38130 BORNAY

Site de Gières
5, rue de la Condemine
38610 GIÈRES

www.deltaplusystems.fr
04 76 13 12 15

ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

**Création & entretien
des espaces verts**

**Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Dénéigement**

4, rue du Comoé - Gières
Tél./Fax 09 52 84 79 97
Port. 06 63 69 09 78
e-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

**SALON 21
COIFFURE**

Masculin - Féminin

Avec ou sans RDV
du mardi au vendredi
9h - 19h
Samedi 8h - 17h

04 76 59 38 75
21 Grand'Rue - 38610 Gières

**Carrosserie
ROVIRA**

**Réparations
toutes marques**

Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 33 80
carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

**Myriam et Eric
ANCHLING**
Port.
06 22 27 92 81

"Le Parfum du Pain"
Boulangerie-Pâtisserie

Yvan GUILLOUX et Alexandra LEVRON

22, Grand'Rue - 38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 32 48

Horaires : du mardi au samedi
de 6h00 à 13h00
et de 15h00 à 19h30
Dimanche de 6h00 à 13h00

**Festival
DES PAINS**

leparfumdupain@gmail.com
Site Click and Collect :
<https://www.dood.com/fr/gieres/boulangerie/le-parfum-du-pain>

**GENIN
MOTOCULTURE**

38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 34 18
www.genin-motoculture.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
MAIL : CNET3@WANADOO.FR

**C'NET
SERVICES**

- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrierie (sociétés et particuliers)
- Débarrasage

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 01 53 40 44

**Ecole et Collège
privés
Don Bosco**

De la maternelle à la 3^{ème}
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^{ème} à la 3^{ème}
Classes de 6^{ème} à dominantes - 7^{ème} Art, Archéologie,
Patrimoine, Montagne, Ludosciences -
et Classes de 4^{ème} à projet
« Ouverture sur l'Europe »
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59
Fax 04 76 89 64 87

19, rue de la Plaine - 38610 GIÈRES
www.don-bosco-gieres.com

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers

**Fenêtres
pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement
intérieur**

13, rue Wilson
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

**BENOIT BERTET
MUSIQUE**

Vente et réparation
d'instruments à vent, pianos
et guitares

04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclançon 38610 Gières

**TENUES SPORTIVES
PERSONNALISEES**

**IN
INVERSE**

CUSTOM PRINTING
CYCLISME
TRIATHLON
RUNNING/TRAIL
SKI...

SUBLIMATION TOTALE

Tel. 06 80 07 61 47
julien@benoitpro.com
WWW.INVERSETEAM.COM

MADAME
immobilier

Spécialiste du secteur de Gières

Marie Noëlle Frey
06 86 57 04 07
mn.frey@madame-immobilier.fr

Agence immobilière en ligne
www.madame-immobilier.fr

Achat - Vente



« Inciter les auteurs de construction ou de rénovation à intégrer une dimension environnementale ambitieuse »

Le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM), adopté en 2020, définit la nouvelle feuille de route du territoire en matière de transition écologique et énergétique.

Né d'une démarche volontaire de la Métro en 2005 sous le nom de Plan Climat local, puis devenu Plain Air Climat en 2009, le PCAEM entre dans une nouvelle dimension pour la période 2020-2026, avec des objectifs territoriaux ambitieux à horizon 2030 : moins 50 % d'émissions locales de GES (Gaz à effet de serre) et moins 40 % de consommation énergétique totale par rapport à 2005, et au moins 30 % d'énergie renouvelable.

En signant ce Plan, la commune s'engage et formalise, au travers d'un programme d'actions 2020-2026, sa contribution à cette mobilisation collective. Cette nouvelle feuille de route est déclinée en cinq axes : adapter le territoire de la Métro au dérèglement climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, valoriser les ressources pour réduire son empreinte carbone, mobiliser les acteurs locaux et renforcer l'exemplarité des acteurs publics.

L'implication de Gières, conformément à nos engagements, se traduira par une charte qui s'appuie sur ces cinq axes et repose sur trois types d'actions : les actions "socles", dont la mise en œuvre est considérée comme essentielle par la Métro ; les actions "réglementaires", relevant de l'application de textes de loi ou de documents de planification ; et les actions "volontaires", choisies librement par chaque commune à partir d'un catalogue. Nous sommes actuellement engagés dans cette dynamique, plus précisément dans l'élaboration de cette charte, au sein d'un comité de pilotage d'une dizaine d'élus de l'exécutif municipal, avec l'appui technique et méthodologique de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat).

L'un des éléments de cette charte, qui me tient particulièrement à cœur, en tant que retraité du BTP, est un guide de la construction. Celui-ci vise à inciter les auteurs de construction ou de rénovation, particuliers et promoteurs, à intégrer, dans leurs projets, une dimension environnementale ambitieuse et des objectifs de pérennisation des performances de consommation. Mes 40 ans de métier dans le bâtiment m'ont appris que, dans ce domaine, on prévoit "l'avant" (les plans), "le pendant" (le chantier) mais rarement "l'après".

Ce guide aura d'abord pour but de mobiliser la maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre sur les enjeux et objectifs environnementaux que nous sommes en train de déterminer, et sur l'utilité du suivi et de l'optimisation des consommations des bâtiments, pour lesquelles il proposera une méthodologie d'accompagnement. Par ailleurs, il sensibilisera le constructeur à l'importance de la dimension humaine dans le suivi de la performance énergétique et environnementale, et du même coup, engagera les futurs occupants, notamment par la mise en place d'un Règlement Intérieur Environnemental.

Même si ce guide n'est pas encore opérationnel, nous pourrions peut-être en parler à l'occasion des deux rencontres entre riverains et promoteurs, sur des projets d'urbanisme, programmées en mars.

Frédéric Delforges,
maire-adjoint à l'aménagement et aux travaux,
élu référent pour la charte PCAEM de la Métro

sommaire

édito | 3

« Inciter les auteurs de construction ou de rénovation à intégrer une dimension environnementale ambitieuse »

repères | 5

Le festival "Vivons ensemble avec nos différences" à l'heure de la pandémie

culture | 7

Les séances scolaires de L'Ours et la Lune auront bien lieu



dossier | 9

Les contraintes liées à la pandémie ont nécessité d'autres canaux de communication, nous explique Justine de Loubens, conseillère déléguée à la démocratie participative et au numérique. Le "rendez-vous citoyen" du 26 janvier s'est avéré en être un bon exemple.

numéros d'urgence

Police municipale : 04 76 89 69 19
(renvoi sur portable)
Police nationale : 17
Médiateurs : 07 88 63 82 29
N° Verts de la Métro :
Voirie : 0 800 805 807
Déchets ménagers : 0 800 500 027

Sapeurs-pompiers : 18
Samu : 15
Urgence Gaz : 0 800 47 33 33
Urgence Électricité : 0 972 675 038
Appel d'urgence européen
(portable) : 112

Sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116 000
Stop Djihadisme : 0 800 00 56 96
Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11

zoom | 12

Piétonnisation rue de l'Isère : retours sur l'enquête



portrait | 13

La Maison de santé ouvre ses portes !



focus | 14

Malgré la Covid, les enfants du centre aéré ont fêté Mardi-Gras



repères

Compte-tenu des conditions sanitaires et de l'incertitude quant au bon déroulement des animations annoncées dans ces pages, la commune vous invite, avant de vous déplacer, à consulter le site de la ville (ville-gieres.fr) et la page Facebook (facebook.com/villedegieres).

SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier, février et mars 2005 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 31 mars 2021, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire. Ceux nés en avril, mai et juin 2005 doivent le faire avant le 30 juin.

OFFRE D'EMPLOI

Le service périscolaire recherche des étudiant-e-s pour compléter son équipe d'animatrices-eurs à temps non-complet les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires jusqu'en juillet 2021. Voir l'annonce détaillée sur www.ville-gieres.fr.

INSCRIPTION EN MATERNELLE

Si votre enfant est né en 2018, il fera ses premiers pas à l'école à la rentrée de septembre 2021. Les inscriptions doivent être déposées au CCAS (mairie) avant le 15 mars. Le formulaire à remplir avec la liste des pièces à fournir est téléchargeable sur le site www.ville-gieres.fr, onglet "Éducation et jeunesse", rubrique "Scolarité".

QUESTIONNAIRE 3^{ÈME} ÂGE

Le Centre Communal d'action sociale (CCAS) de Gières souhaite faire évoluer ses actions et festivités de fin d'année proposées aux Giérois-es de 70 ans et plus. Un questionnaire a été envoyé à cet effet, par courrier, à chacune des personnes concernées. Nous vous remercions de bien vouloir prendre le temps de le compléter et de le retourner à la résidence Roger-Meffreys 11 rue Pierre-Giraud, ou au CCAS, 15 rue Victor-Hugo. Si vous avez des difficultés ou des interrogations, vous pouvez téléphoner au 04 76 89 30 30 les lundis et jeudis après-midi.

LES Z'ASSO'S

■ **Don du sang** — La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 3 mai 2021, de 16h à 19h45, à la salle des fêtes. Avant de venir à la collecte, vous devez prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

■ **Cyclo-club** — La bourse aux vélos du club cyclotouriste de Gières, initialement annoncée en mars à la salle des fêtes, est reportée au mois de septembre 2021.

PERMANENCES

■ **Aide administrative et démarches en ligne** : à la résidence Roger-Meffreys, sur rendez-vous à prendre au 04 76 89 69 04, et désormais également à la bibliothèque, sur rendez-vous à prendre au 04 76 89 37 28.

■ **AgirEmploi** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au 04 76 24 02 45.

■ **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au 04 76 14 00 10.

■ **Architecte-conseil CAUE** : le 3^{ème} mercredi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au 04 76 89 48 20.

■ **Avocat-conseil** : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au 04 76 89 36 36.

■ **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane ou possiblement en distanciel, se référer à l'agenda.

■ **Collecte de vêtements La Remise/Méto** : le 3^{ème} mercredi des mois pairs, de 13h30 à 15h30, sur l'esplanade du 8-Mai-1945.

■ **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au 04 76 60 73 73.

■ **CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)** : le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.

■ **LAEP (Lieu d'accueil parents-enfants)** : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance.

■ **Mission locale** : les mardi et jeudi après-midi, hors vacances scolaires, à la salle des Oliviers, sur rendez-vous à prendre au 04 76 51 00 49.

■ **Permanence administrative (mariage, Pacs, baptême civil)** : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au 04 76 89 36 36.

■ **Puéricultrice PMI** : le mercredi de 10h30 à 12h, à la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre au 04 38 37 41 10.

POUR LES 0 A 3 ANS DE GIÈRES



À la découverte de la petite enfance

Les professionnelles de la petite enfance de Gières s'unissent pour recevoir les familles en recherche d'un mode de garde et leur présenter chaque mode d'accueil. Les assistantes maternelles, le multi-accueil de l'Oiseau Bleu, la crèche parentale des Lithops, le multi-accueil Petits-Pas et le LAEP (Lieu d'accueil parents-enfants) vous accueilleront pour échanger et répondre à vos questions. Il sera aussi possible de rencontrer les professionnels de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs pour permettre la passerelle entre la petite enfance et la maternelle.

Initialement programmé le 6 février, ce rendez-vous a été reporté au samedi 3 avril, en espérant que les contraintes sanitaires soient assouplies.

Samedi 3 avril, de 10h à 12h à la salle des fêtes

ÉTAT-CIVIL

Naissances

DÉCEMBRE 2020

Lenni Mesbah, le 7.

JANVIER 2021

Noémie Loidreau, le 28.

Mariages

JANVIER 2021

Adélaïde Hecquet et Pierre-François Motte, le 2.

Décès

NOVEMBRE 2020

Andrée Dardinier épouse Rotival, le 11.

DÉCEMBRE 2020

Aldo Sforza, le 12 ; Roland Pellissier, le 30.

JANVIER 2021

Thérèse Pirolo épouse Germiano, le 5 ; Philippe Brouillet, le 9 ; Régine Gratian épouse Rayot, le 13 ; Annette Evrard, le 27.

CARNET

La maman de Pierre-Yves Bermond, agent de police municipale, nous a récemment quittés. À sa famille, le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances.

■ RECYCLAGE DE TEXTILES

La Métro récupère vos vêtements



Une nouvelle campagne de collecte éphémère des textiles avec la Métro et son prestataire Tri-Vallées va se dérouler **du lundi 26 avril au dimanche 6 juin**. Comme lors de la campagne précédente, du 1^{er} novembre au 14

décembre 2020, au cours de laquelle 58 tonnes de textiles ont été collectées auprès de 25 communes de la Métropole (dont 645 kg à Gières), un seul et unique conteneur sera déposé sur l'esplanade de 8-Mai-1945, à l'angle de la rue des Martinets et de la rue Victor-Hugo. Cette nouvelle campagne sera encadrée par le passage, lui aussi en collaboration avec la Métro, du camion de La Remise sur l'esplanade (face à Gières-Jeunesse) les **mercredis 21 avril et 16 juin, de 13h30 à 15h30**.

■ ENSEIGNES DE COMMERCES

La Métro va procéder à un recensement

Sur le domaine public, les enseignes font l'objet d'une double instruction, par la commune au titre de leur conformité au règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et du Code de l'Environnement, et par la Métro, gestionnaire du domaine public, pour l'occupation du domaine public (surplomb), qui comprend également tous les éléments d'ancrages (stores, spots, paravents...).

Des agents vont procéder dans les prochains mois à un recensement des enseignes et des éléments ancrés, en vue de délivrer des arrêtés d'autorisations en domaine privé, assujetties à la taxe locale de publicité extérieure (TLPE) par la commune, et en domaine public, assujetties à la redevance d'occupation du domaine public (RODP) par la Métro.

Lors de l'ouverture d'un commerce, son gestionnaire doit déclarer auprès de la commune ses enseignes et les différents éléments d'ancrages qu'il va installer sur la devanture de sa façade, ainsi que les terrasses ou entrepôts de marchandises.

En savoir plus : <https://demarches.lametro.fr/>

RÉSERVE CITOYENNE

La ville recherche des volontaires

La municipalité envisage de constituer une "réserve citoyenne" sur le modèle de la plate-forme d'entraide solidaire qu'elle a organisée à l'occasion du 1^{er} confinement, en mars dernier, et qui est d'ailleurs toujours active. Les bénévoles de cette plate-forme ont déjà été sollicités pour faire partie de ce nouveau dispositif, qui serait élargi à d'autres missions dans le domaine de la solidarité et de l'éducation (distribution de colis de la Banque alimentaire, aide aux devoirs auprès des enfants...). Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le CCAS au **04 76 89 69 04** ou à ccas@gieres.fr. Merci !

FESTIVAL "VIVONS ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES"

Plus que jamais "Ensemble à 100 %"

La 14^{ème} édition du festival "Vivons ensemble avec nos différences" se tiendra du lundi 15 au vendredi 19 mars, sur le thème "Ensemble à 100 %", plus que jamais d'actualité.

Organisée par un collectif d'associations giéroises et coordonnée par Gières Jeunesse, cette manifestation permet de programmer dans différents lieux de la commune (écoles, associations, bibliothèque...) des animations pour toutes et tous.

La ville de Gières et le collectif s'adaptent pour cette édition particulière, et invitent chacun à s'impliquer dans cette chaleureuse manifestation via un "flashmob sportif" diffusé sur les réseaux sociaux : pour participer, contacter Gières Jeunesse.

Parmi les animations programmées cette semaine :

- Des ateliers et des jeux dans les structures d'accueil des enfants ;
- Des histoires enrichies en langue des signes à la bibliothèque municipale ;
- Des énigmes à résoudre avec la ludothèque ;
- Une grande collecte de denrées pour la Banque Alimentaire de l'Isère (plusieurs lieux de collecte).

Le programme détaillé du festival, bien sûr susceptible d'être modifié selon les consignes gouvernementales en vigueur, sera disponible dans divers points de la ville à partir de début mars.

Inscriptions et infos à Gières Jeunesse,
esplanade du 8-Mai-1945, **04 76 89 49 12,**
contact.gieres-jeunesse@gieres.fr

quid



LA gagnante : Annie S. !

Le chasse-roues - ou chasse-moyeu - est une pierre (ou pièce de métal ouvragée) disposée dans les angles des murs ou des piliers de portes cochères pour les protéger des moyeux cerclés d'acier des charrettes autrefois tractées par des chevaux.

Celui-ci, placé à l'angle des rues Pierre-Giraud et de l'Isère, protégeait le mur d'angle de la ferme Tardy, établie ici auparavant pendant de nombreuses générations. Annie a cartographié Gières et a photographié plus d'une dizaine de chasse-roues montant toujours la garde !

Contenu soumis à la licence CC-BY-SA 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>) Source : Article Chasse-roue de Wikipédia en français (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Chasse-roue>).



Quid 433 Quoi et où ?

Répondez à quid@gieres.fr, du 1^{er} au 15 mars 2021 et gagnez une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2020-2021

...ou 2021/2022 !  Un tirage au sort départagera les gagnants...

Les contraintes liées aux conditions sanitaires nous ont conduits à annuler un certain nombre d'événements programmés pour les mois de mars et avril 2021, comme le Printemps de Gières ou les expositions des associations d'Arts Plastiques et de Fog'Art à la grange Michal. Certains spectacles des Mardis du Laussy ont eux aussi été décalés (seules les séances scolaires pour L'Ours et la Lune ont été conservées ; elle ne seront pas accessibles au grand public), et toutes les séances de cinéma ont été annulées. **Référez-vous régulièrement à notre site internet et à notre page Facebook pour vous tenir informés des évolutions potentielles**

scène
**Le Laussy !
20 ans !**

Envoyez-nous vos souvenirs !

Troupes amateurs ou professionnelles, associations, techniciens, artistes ou simples spectateurs, vous avez d'une façon ou d'une autre été associé à la vie du Laussy depuis son ouverture ? Envoyez-nous vos souvenirs, témoignages et autres anecdotes **avant le lundi 31 mai à laussy@gieres.fr**, en vue de la réalisation d'un album numérique à paraître à l'occasion de la rentrée culturelle 2021-2022.

Toute l'équipe du service culturel continue à œuvrer en travaillant étroitement avec les compagnies sur des dates de reports possibles et met toute son énergie pour que vous puissiez à nouveau vibrer de toutes les émotions liées au spectacle vivant lorsque vous retrouverez le chemin du Laussy !

En attendant, le Laussy accueille des résidences pour des répétitions et des filages devant des programmeurs (quelques morceaux choisis des compagnies L'Escabeau avec *Les Diablogues* et Comme tes Pieds ! avec *Super Shoe* sont visibles sur www.ville-gieres.fr/le-laussy), et bientôt des lectures et des représentations captées, qui seront elles aussi retransmises sur les réseaux sociaux !



BIBLIOTHÈQUE

04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr



La bibliothèque à l'heure du festival "Vivons ensemble avec nos différences"

■ Un puzzle "100 % ensemble" — En mars prochain, pendant la semaine du festival, la bibliothèque et la médiathèque vous invitent à participer à un événement collaboratif ludique, intergénérationnel, masqué et sans risque ! Le principe ? Venez choisir un(e) des énigmes, défis, jeux à réaliser... En échange de votre réussite, vous aurez l'immense privilège de participer au dévoilement d'un puzzle géant à l'entrée de la bibliothèque.

■ Les lectures d'albums enrichies en langue des signes de Nathanaëlle — Pendant toute la durée du festival, découvrez les histoires filmées de Nathanaëlle, stagiaire Mediat, sur le site internet de la bibliothèque bm-gieres.fr.

du lundi 15 au vendredi 19 mars

■ **La Fête du court-métrage** — Découvrez gratuitement plus de 150 courts-métrages, grâce à un partenariat avec la Médiathèque départementale, organisé et financé par l'Agence du court métrage et le CNC. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site bm-gieres.fr (du mercredi 24 au mardi 30 mars)

■ **Les Jeudis du livre** — Cette année, les Jeudis du livre accueilleront Noémie Szejnman, responsable de la médiathèque Aimé-Césaire à La Courneuve et auteure de l'ouvrage *Accueillir des publics migrants et immigrés en bibliothèque* aux Presses de l'ENSSIB. Elle abordera le contexte général des migrants en France, l'analyse de l'environnement local, les actions et les partenariats possibles. Cette rencontre, initialement programmée en avril dernier et annulée pour cause de confinement, se déroulera en distanciel, toujours en partenariat avec Mediat Rhône-Alpes ; il faudra aller sur leur site (<http://mediat.univ-grenoble-alpes.fr>) pour s'inscrire et récupérer les informations de connexion (jeudi 1^{er} avril de 9h à 12h).

■ **La bibliothèque "hors les murs"** — Rencontres et lectures sur le thème de l'écologie et de la résilience, enregistrées au Laussy et diffusées sur internet : une lecture d'extraits de texte devrait être visible sur le blog de la bibliothèque courant mars, et une rencontre avec le président de Mountains Wilderness France, Fredi Meignan, et Météo France sur les conséquences du réchauffement climatique dans les Alpes fera l'objet d'un webinaire en avril (surveillez les dates sur nos supports numériques).

■ **Prêt de liseuses** — La bibliothèque met à votre disposition deux liseuses avec lesquelles vous pourrez télécharger et lire les livres numériques de la Numothèque Grenoble-Alpes et de la Médiathèque départementale de l'Isère. Un catalogue de plus de 2 000 livres, régulièrement mis à jour ! À découvrir sur <https://numotheque.grenoblealpesmetropole.fr/> et <https://mediatheque-departementale.isere.fr>.

■ **La grainothèque, c'est reparti !** — La grainothèque de la bibliothèque permet d'échanger des graines de fleurs, de fruits et de légumes hors d'un cadre marchand, avec des graines bio et locales. Vous pouvez venir vous servir librement, prendre un ou plusieurs sachets de graines et déposer en échange les graines que vous avez vous-même récoltées. Attention : les graines commerciales ne sont pas autorisées.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour un dialogue à visage découvert et côte-à-côte !

Si la santé publique a été au cœur de nos préoccupations et de nos actions ces derniers mois, nous sommes également résolus à ce que les mesures prises n'étouffent pas la vie citoyenne. Forts de cette détermination, nous avons tenu, le 26 janvier, notre première réunion publique en visioconférence.

Le procédé est bien sûr limitatif et ne remplace pas totalement les échanges de vive voix, plus convaincants, plus conviviaux et surtout plus inclusifs. Mais en attendant que les rassemblements soient de nouveau autorisés, les écrans feront l'affaire... C'est en tout cas le premier enseignement à tirer de cette réunion dématérialisée qui a réuni une trentaine de Giéroises et de Giérois, une mobilisation prometteuse. Et puisque la distance n'empêche pas de s'exprimer et de s'écouter, nous vous proposons de poursuivre la discussion en ligne dès les prochaines semaines.

En mars nous débattons de deux programmes immobiliers annoncés sur la commune, puis en avril sur nos projets en matière d'éclairage public. Viendra ensuite le temps de lancer notre groupe de travail sur les mobilités, sans doute au mois de mai. Sur ce point, nos ambitions sont grandes. Il s'agira de construire ensemble la nouvelle architecture de nos déplacements, en restant dans le cadre du mandat que vous nous avez confié : poursuivre et amplifier les transitions vers une ville durable et résiliente. Il sera donc question de faire la part belle aux mobilités actives et de restreindre l'usage de la voiture. Un objectif assorti d'une méthode : dresser l'état des lieux pour identifier des solutions réalistes.

Nous procéderons de même dans tous les champs de l'action municipale (la culture, les écoles, le sport, les solidarités, la tranquillité publique) avec une idée en tête, celle de vous donner voix au chapitre pour mieux répondre à vos attentes. Avec un espoir aussi : que notre dialogue se fasse à visage découvert et face à face, ou plutôt... côte-à-côte !

Les élu.e.s du groupe "Gières en transitions"

MINORITÉ MUNICIPALE

"Vivre à Gières" : notre nom change, pas nos convictions.

Au cours des dernières semaines, des changements se sont opérés au sein de la minorité suite à un désaccord de fond relatif aux démarches de contestation du résultat des dernières élections municipales. Pour notre part, nous ne souhaitons pas poursuivre ces démarches et avons décidé de nous concentrer sur notre rôle d'élus d'opposition. L'impossibilité de trouver un compromis nous a conduit à nous dissocier du groupe d'origine et à en créer un nouveau.

Le fait de nous retrouver désormais en nombre réduit pourrait apparaître au premier abord comme une faiblesse. Mais c'est au contraire une vraie force puisqu'aujourd'hui notre groupe est davantage resserré autour d'idées et de valeurs communes.

Notre motivation et notre engagement restent intacts. Nous sommes plus que jamais déterminés à porter la voix des Giérois et des Giéroises au conseil municipal en nous inscrivant toujours dans une démarche critique, mais résolument constructive, afin de mettre en avant les sujets importants et structurants de notre commune pour qu'ils puissent être débattus. Nous continuerons également à participer aux différentes commissions municipales dans lesquelles la minorité a obtenu des sièges lors des conseils municipaux précédents, puisque nous avons au moins un.e élu.e dans chacune d'entre elles.

Soyez assurés que nous resterons mobilisés, comme c'est le cas depuis le début, et œuvrerons uniquement pour l'intérêt commun, sans aucune ambition personnelle.

contact@vivreagieres.fr

Les élu.e.s du groupe "Vivre à Gières"
Meg-Anne Janser, Yacine Hadj Hassine, Anaïs Tourre, Élodie Lazzarotto, Timothée Jaussoin

Une commune apaisée et une économie prospère

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter, en tant qu'élus de l'opposition, pour réclamer plus d'action permettant d'apaiser la commune et de renforcer la sécurité des biens et des personnes. Créer des commissions pour proposer des solutions est certainement une bonne initiative. Cependant, nous souhaitons faire l'écho des nombreux Giérois.es qui réclament une véritable prise en charge des problèmes de sécurité sur notre commune. Durant la campagne municipale, de nombreuses promesses ont été faites. Nous insistons pour voir leur mise en œuvre. Nous souhaitons retrouver une commune paisible et sûre. Qu'en est-il du bilan de la vidéo-protection installée en 2019 ? La Mairie a-t-elle demandée une subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes ? La tranquillité publique est l'affaire de tous mais ce sont souvent les plus vulnérables qui sont les victimes des incivilités. Nous engageons la commune à agir véritablement dans ce sens en mettant en œuvre des actions tangibles et efficaces.

Pour nos entreprises, et dans un contexte de crise économique et sociale avec 9,6 % de chômeurs à Gières (Insee, 14/01/2021), nous avons voulu encourager l'économie locale et répondre à la demande sociale. Pour nos commerces de proximité, nous avons proposé au conseil municipal une délibération qui s'intitule « Consommons à Gières », par la distribution d'un chéquier de 30 euros aux familles et foyers modestes afin d'encourager la consommation locale. Aussi, nous avons proposé une délibération « Aidons le Commerce à Investir » pour l'accès des magasins aux personnes à mobilité réduite et pour rénover les locaux dans le cadre de la transition écologique. La consommation locale et l'investissement sont nécessaires au tissu social de la commune.

Les élus du groupe
"Gières Avenir-Village Citoyen"
Sylvain Stambouljan et Daniel Finazzo



Face à la Covid, un nouveau format pour la participation citoyenne

Les contraintes liées à la pandémie ne contrarient qu'à minima la volonté clairement affichée par la municipalité d'associer les Giérois-es à ses décisions, comme en témoignent les différents sondages, consultations, discussions et autres rendez-vous citoyens qui se sont déroulés ces derniers mois par écrans interposés, et plus particulièrement le premier rendez-vous citoyen du 26 janvier dernier. Si chacun espère renouer dans les mois qui viennent avec un contact plus direct, il faudra d'ici-là nous familiariser avec ces rencontres en distanciel, comme nous l'explique Justine de Loubens, nouvelle conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et au numérique.



3 questions à Justine de Loubens

conseillère municipale déléguée
à la démocratie participative et au numérique

1 Vous avez été élue en juin dernier au conseil municipal pour la première fois, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

2 L'intitulé de votre délégation est lui aussi nouveau, est-ce le signe d'une résolution à mieux impliquer les Giérois dans vos décisions ?

3 Les contraintes sanitaires limitent fortement les interactions humaines, comment vivez-vous ce début de mandat par écrans interposés ?



Mardi 26 janvier 2021, 20h : vingt-neuf administrés giérois et une douzaine d'élus et de chefs de service de la mairie se connectent à une plateforme de téléconférence pour ce qui restera comme la première réunion publique virtuelle dans l'histoire de la ville de Gières. Ce sont bien sûr les restrictions liées aux conditions sanitaires qui ont imposé cette "variante distancielle" à la classique réunion publique ; bien sûr également,

l'essentiel des participants sont des citoyens déjà socialement impliqués, notamment dans le milieu associatif ; il n'en reste pas moins que ce premier "rendez-vous citoyen" du mandat s'est avéré un vrai succès, riche en échanges et sans "couacs" technologiques, comme en ont jugé par la suite les élus et les participants qui ont répondu à l'enquête de satisfaction.

Animé par le conseiller municipal délégué Mickaël Guiheneuf, ce débat se voulait délibérément générique, étendu à toutes les actions liées à la transition écologique entreprises dans la cité depuis l'élection du nouveau conseil municipal en juin dernier, et ouvert à toutes les

propositions des participants. Après l'introduction au cours de laquelle lesdites actions municipales (ou celles en projet), ainsi que des initiatives citoyennes ont été évoquées, les internautes se sont inscrits dans quatre tables-rondes thématiques, dont vous trouverez les synthèses par ailleurs.

À l'issue de cette première expérience dont il est déjà établi qu'elle sera renouvelée, la question s'est posée de la suite. Les adresses électroniques des participants ont été communiquées à tous afin qu'il puissent poursuivre les échanges, indépendamment de la ville. L'exécutif communal, de son côté, va également s'atteler à décliner toute

Que s'est-il dit dans les tables rondes ?

"Urbanisation et démarches engagement promoteur"

- Prendre en compte les arbres en place dans les projets de construction (inscription au PLUI, recensement via l'outil *Tela Botanica*, conseils sur les essences à planter pour les particuliers).
- Désimperméabilisation des sols : préserver ce qui est possible en lien avec le PLUI (modifications, inscription d'avenants, réduction de la taille minimale d'une parcelle pour lancer une étude environnementale).
- Faciliter les projets d'habitat participatif en faisant connaître les parcelles en vente et les opérations des promoteurs, consultation des citoyens ayant un projet, portage transitoire du bien...
- Réduire l'artificialisation des voiries : certaines mobilités (vélo, marche) peuvent permettre de réduire l'utilisation des enrobés.

"Végétalisation, biodiversité, pollution lumineuse"

- Réduire la pollution lumineuse en accord avec les riverains et en tenant compte des spécificités (réseau de tramway, zones industrielles...)
- Conseils de jardinage avec les Carrés Verts Giérois, échanges avec le milieu de la chasse dans l'idée de réduire les espèces chassées, mieux encourager le bio dans la zone des Voûtes.
- Proposer des "balades sauvages dans ma rue" avec l'association *Gentiana* (un biologiste explique ce qui nous entoure), citoyen-référents pour les suivis des nichoirs.
- Prolonger le projet Canopée en communiquant sur les essences adaptées à la région et qui protègent les insectes, inciter les particuliers à planter chez eux puis organiser une journée de plantation sur un secteur déterminé.

"Sensibilisation : communication & évènements"

- Faire entrer les "fresques" du GIEC (ateliers sur le réchauffement climatique et le bon usage du numérique) au collège, à la bibliothèque, dans les évènements populaires (Kermesse des écoles, Printemps de Gières, Marché aux fleurs).
- Promouvoir l'*escape game* "La planète en alerte", jeu centré sur les dix-sept ODD (objectifs de développement durable) fixés par les Nations-Unies, proposé par l'association Grési21.
- Chantiers de nettoyage sur le modèle de Gières Jeunesse ou l'AICM sur la colline du Mûrier, pour les familles.
- Renouveler et généraliser à toutes les écoles le concours "À l'école à vélo".
- Recyclage des matériaux pour le tricot et évènements avec Croch'Aiguilles (association tricot/couture/crochet).
- Mise en place d'une boîte à livres.

"Alimentation & circuits courts"

- Conforter les commerces existants et permettre à d'autres de s'installer dans un état d'esprit bio/local.
- Inciter les personnes ayant des jardins à permettre le ramassage de fruits s'ils ne le font pas, à proposer une parcelle de leur terrain pour que d'autres y jardinent.
- Organiser des commandes groupées de paniers d'AMAP en lien avec le tiers-lieu.
- Augmenter la visibilité des producteurs locaux (La ferme des Saisons à Murianette et le GAEC Perconte).
- Favoriser l'installation de producteurs bio par une politique incitative.
- Proposer une restauration collective moins carnée, plus bio et locale.
- Développer la culture sur les toits

ence”

cette “matière” en actions de sensibilisation, pour que la dynamique se poursuive.

Quelques pistes d'amélioration ont déjà été évoquées : instaurer une “culture de la participation citoyenne” dans les services municipaux pour les impliquer dans le processus, déterminer une temporalité pour chaque idée, la connecter éventuellement avec d'autres instances déjà structurées (commissions municipales/extra-municipales, associations, projet de tiers-lieu...).

Enfin, l'outil “budget participatif” que la municipalité veut instaurer pourrait contribuer à faire aboutir des projets portés par les citoyens.

L'extinction nocturne en expérimentation dès mai 2021

Comme elle s'y était engagée, la municipalité va mettre en pratique l'extinction de l'éclairage public à compter de mai prochain, de minuit à 5 heures, sauf pour les zones concernées par les arrêts de tramways, qui ne seront éteints qu'entre 2 et 4h, seul moment de la journée sans services. Une réunion publique, à laquelle seront présents des représentants de communes voisines qui ont déjà mise en place cette action, sera organisée le mardi 27 avril, à 18h, à la salle des fêtes ou en salle des mariages.



3 réponses de Justine de Loubens

1 Vous avez été élue en juin dernier au conseil municipal pour la première fois, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Après avoir déménagé régulièrement, nous avons trouvé avec ma famille une qualité de vie à Gières qui nous a donné envie de nous “ancrer” ici : nous sommes arrivés dans la commune il y a cinq ans et n'avons pas l'intention de partir de sitôt !

Par l'intermédiaire de mes enfants (j'ai deux petits garçons), j'ai découvert la vie associative et locale notamment au sein de l'association de la crèche parentale, puis en tant que parent délégué.

Avant les élections, j'ai participé à la création du collectif GIEC (Gières Initiative Écologique et Citoyenne), dont un des objectifs était de réfléchir à une meilleure intégration des citoyens dans les décisions. Suite à cela, j'ai trouvé l'opportunité de pousser plus loin cet engagement dans la vie locale et ces idées de participation citoyenne, en me présentant aux côtés de Pierre Verri aux dernières élections.

2 L'intitulé de votre délégation est lui aussi nouveau, est-ce le signe d'une résolution à mieux impliquer les Giérois dans vos décisions ?

Nous nous sommes effectivement engagés pendant la campagne des municipales à faire “progresser” la participation citoyenne à Gières. La décision d'en faire une délégation à part entière traduit la volonté de nous questionner sur les moyens à mettre en œuvre, les degrés d'implication des habitants pour chaque action municipale (information, consultation, concertation, co-élaboration...).

Nous souhaitons innover, renouveler les formats de participation et donner envie à plus de citoyens de s'impliquer, pour que nous dessinions, ensemble, le Gières de demain. Ainsi, nous travaillons actuellement pour être accompagnés par des spécialistes de la participation pour le prochain “plan de mobilités”, ce qui va nous permettre d'expérimenter de nouvelles approches.

3 Les contraintes sanitaires limitent fortement les interactions humaines, comment vivez-vous ce début de mandat par écrans interposés ?

La crise sanitaire que nous vivons a mis en évidence la nécessité pour les collectivités d'adapter nos moyens de communication et d'échanges avec les citoyens.

Nous avons ainsi lancé la page Facebook de la ville de Gières il y a tout juste un an (près de 350 abonnés pour l'instant), c'est un outil qui permet d'être réactifs en cette période d'aléas !

Les outils numériques nous permettent de continuer à faire vivre cette démocratie locale, par exemple grâce aux outils d'enquête, comme pour le projet de tiers-lieu ou de la piétonni-

sation de la rue de l'Isère, ou aux réunions en visioconférence. Nous avons ainsi fait notre premier “rendez-vous citoyen” en ligne, ce qui nous aurait paru impossible il y a quelques mois. Et finalement, le fait de pouvoir être présent depuis chez soi aura peut-être facilité la participation de certains ?

Mais nous n'oublions pas que le numérique est un outil d'exclusion important et nous espérons pouvoir rapidement rencontrer les Giérois de visu !



Piétonnisation de la rue de l'Isère : une grande adhésion des Giérois !

Après le projet "tiers-lieu" cet été (voir la restitution dans notre édition de novembre-décembre 2020), c'est la piétonnisation du haut de la rue de l'Isère, engagée depuis le printemps dernier pour sécuriser la sortie de l'école élémentaire, qui a fait l'objet d'un questionnaire en ligne jusqu'au 31 janvier. Pour rappel, cette opération s'est déroulée en deux phases : interdiction de la circulation uniquement aux heures de sortie d'école dans un premier temps puis, à partir de l'été, toute la journée, hors riverains et livraisons. Et au vu des chiffres, deux constats s'imposent : le sujet passionne les Giérois (224 réponses ont été enregistrées au total), et une large majorité d'entre eux (plus des trois-quarts) ont apprécié l'expérimentation et voudraient la voir pérennisée.

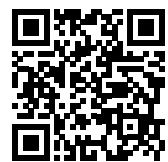
Une majorité importante (91%) des répondants sont des parents d'élèves ou affiliés (grands-parents, assistantes maternelles...) dont la préoccupation principale est la tranquillité des enfants autour de l'école, les 9% restants sont des riverains, des commerçants et leurs clients ou d'autres usagers. Ils ont été 169 (75,5%) à vouloir « garder la circulation réglementée actuelle », même si certains regrettent la dépose-minute pour l'école, contre 28 (12,5%) à préférer « lever la restriction et revenir à la situation précédente ». Un dernier groupe de 27 personnes (12%) propose des solutions intermédiaires, comme « piétonniser totalement » ou « revenir à la seule restriction aux heures d'entrée et de sortie d'école » (8 réponses à chaque fois). Cette dernière solution avait été testée en début d'expérimentation, puis abandonnée du fait de la complexité de sa mise en œuvre.

Des pistes pour la suite

Au delà de ces deux questions générales (voir nos infographies), le questionnaire proposait également une dernière question ouverte : « Quelles modifications faudrait-il mettre en place pour augmenter cette satisfaction ? » De façon générale, les Giérois ont été nombreux à constater que l'interdiction de circuler n'était pas respectée par des non-riverains et que les véhicules de livraison roulaient à une vitesse excessive ; après une campagne de verbalisation de la police municipale, les contrôles effectués pendant les deux semaines précédant les vacances de février ont fait apparaître un nombre restreint de contrevenants. Certains Giérois ont aussi profité de ce sondage pour rappeler les problèmes de sécurité engendrés par le passage à niveau au bas de la rue de l'Isère, ou déplorer l'état des trottoirs rue de la Libération.

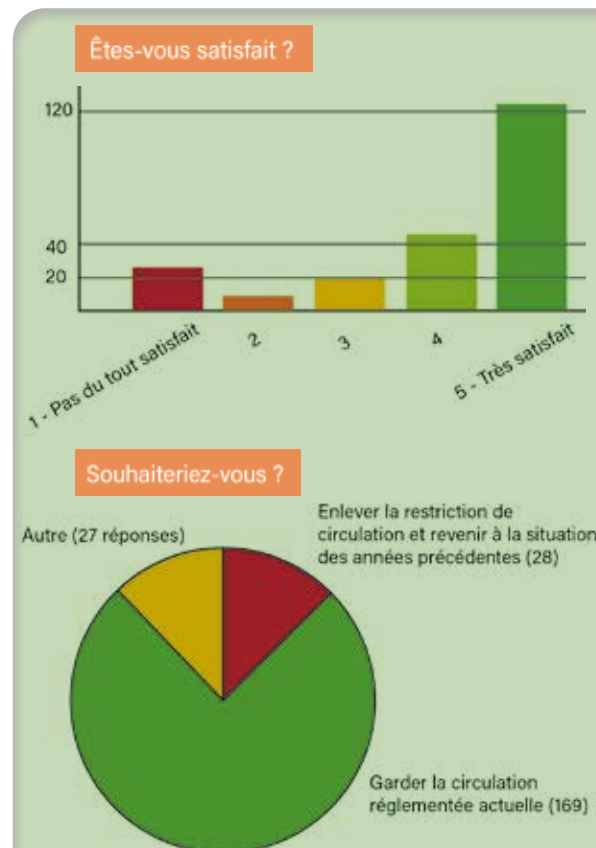
Nombreux sont aussi ceux qui remarquent des difficultés, aux heures d'entrée et de sortie d'école, à l'entrée de la zone : stationnement anarchique, demi-tours intempestifs des usagers venant de la rue Pasteur (pourtant signalée en impasse depuis la rue de la Plaine), et plus largement au centre de Gières. De fait, l'attrait indéniable de Gières, combiné aux règles d'urbanisme désormais en vigueur dans l'agglomération, amène à reconsidérer l'utilisation des voiries du vieux-centre, conçues au cours des siècles précédents, avec des petits gabarits. Ces voiries sont aujourd'hui bien mieux adaptées aux modes actifs de déplacement, raison de plus de favoriser le développement de ces modes !

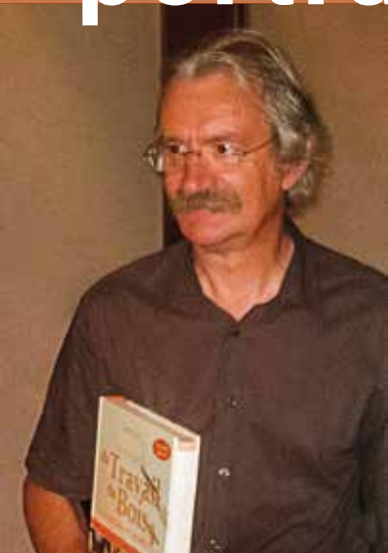
Beaucoup de pistes ont été évoquées : végétaliser et installer du mobilier urbain pour que les enfants puissent mieux appréhender l'espace piéton sécurisé ; livrer les commerces par la place ; "étroiter" l'ensemble de la rue de l'Isère avec de vrais trottoirs ; autoriser les riverains à descendre le haut de la rue de l'Isère ; en faire une impasse ; piétonniser aussi la rue Pasteur et la rue de la Plaine ; faire accéder les nouveaux résidents par la place de la République...



Il appartiendra aux acteurs du groupe de travail "plan de mobilités", bientôt opérationnel (et auquel les Giérois peuvent librement adhérer), de se saisir de ces propositions pour finaliser la réflexion.

<https://frama.link/Groupe-Mobilites>





Joël Desmoulins, un instituteur engagé

Isabelle et Joël Desmoulins formaient un couple indissociable, à la maison (ils se sont mariés en 1976) comme à la ville (ils ont déroulé leurs deux carrières d'instituteurs dans les mêmes établissements). Arrivés à l'école du Bourg (aujourd'hui René-Cassin) à la rentrée 1990, ils n'ont ensuite plus quitté la commune, si ce n'est pour quelques séjours dans leur pays matheysin d'origine. Engagés dans la vie sociale de Gières par leur mission d'enseignants, investis dans la vie associative de la ville à travers l'Amicale laïque, le Sou des Écoles et le Club Micro-informatique, ils ont également participé à la vie de la cité, Isabelle ayant été élue municipale. Amateurs de culture, ils étaient de toutes les fêtes populaires et fréquentaient assidûment le Laussy.

Retraité depuis 2009, quatre ans après son épouse, Joël avait connu la douleur de perdre Isabelle trop tôt, à 59 ans, des suites d'une longue maladie. Il vient, six ans et demi plus tard, de la rejoindre. À leurs trois enfants Jérôme, Cyril et Mathieu, et à toute sa famille, le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances.

Maison de santé : les praticiens déménagent !



La Maison de santé ouvrira ses portes à la mi-mars. Voici les dates d'emménagement des praticiens qui vont l'occuper et leurs coordonnées téléphoniques. Les professionnels de santé non cités restent à la même adresse que précédemment.

■ **Lundi 15 mars** — **Camille Arragain**, diététicienne, 06 52 55 83 02 ; **Laetitia Raes**, **Pauline Gonin** et **Julien Renier**, kinésithérapeutes, 04 76 18 97 29 ; **Michèle Breuillé**, sage-femme, 06 88 42 01 84 ; **Charlotte Divisia Capitant**, orthophoniste, 06 24 71 79 26 ; **Marie Velay**, orthophoniste, 06 58 83 84 67 ; **Boris Maron**, ostéopathe, 06 85 68 94 95 ; **Morgan Broussard**, ostéopathe, 06 60 72 71 14 ; **Marina Sauzet**, psychologue, 06 65 70 88 55.

■ **Lundi 22 mars** — **Dominique Cirillo**, **Hélène Nal Martin** et **Catherine Pindor**, infirmiers, 04 76 89 35 41 (il n'y aura pas de permanences pour ce cabinet les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 mars) ; **Didier Charreton** cesse son activité d'infirmier libéral à partir du 1er mars ; il est remplacé par **Hélène Nal Martin** et poursuit son activité d'infirmier ASALEE (Actions de SANTé Libérale En Équipe).

■ **Début avril** — **Aline Guerin**, **Mimose Sevos** et **Cynthia Sevos**, infirmiers, 04 76 89 33 16 ; **Jean-Michel Leroux**, kinésithérapeute, 04 76 89 65 21 ; **Virginie Lafarge**, pédicure-podologue, 04 76 59 14 51.

■ **Mardi 6 avril** — **Maryse Gauchon**, **Virginie Ardito**, **Charlotte Rouault**, **Josquin Dessailen** et **Clémentine Ariot**, médecins généralistes, 04 76 89 46 02 ; **Jean-Benoît Hirlemann**, **Aurélié Barjhoux** et **Alexandra Berthelot**, médecins généralistes, 04 76 89 36 18. Les cabinets médicaux seront fermés les jeudi 1^{er} et vendredi 2 avril.

■ **Mercredi 14 avril** — **Audrey Vaidie**, neuropsychologue, 06 52 67 76 49.

■ **Mercredi 21 avril** — **Samia Ben Lamine**, pédiatre, prendreunrendezvous.fr.

Maison de santé, 3 rue des Cottages

Covid-19 : où se faire vacciner ?

Il vous faudra prendre rendez-vous préalablement, soit en appelant le **04 76 00 31 34**, soit directement en ligne en vous connectant sur le site gouvernemental sante.fr. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel centre de vaccination en France, les plus proches de Gières étant les suivants :

■ **Communauté professionnelle territoriale de santé** (CPTS) Sud-Est grenoblois - Maison des associations, 141 avenue Jean-Jaurès, 38320 Eybens.

■ **Centre départemental de santé**, 23 avenue Albert-1^{er}-de-Belgique, 38000 Grenoble.

■ **Centre de vaccinations nationales et internationales de la ville de Grenoble**, 33 rue Joseph-Chanrion, 38000 Grenoble.

■ **Centre hospitalier universitaire de Grenoble CHUGA** (rez-de-chaussée du Pavillon Chatin, face au bâtiment de la Direction Générale), 8 chemin Duhamel, 38700 La Tronche.

■ **Centre de vaccination du Grésivaudan** - Salle polyvalente, 4 rue Paul-Gauguin, 38420 Le Versoud.



1 8/01

Les CM1-CM2 de Xavier Osmond ont reçu le député Jean-Charles Colas-Roy dans le cadre de leur participation au "Parlement des enfants". L'occasion de mieux connaître son rôle dans la vie institutionnelle, et de recevoir ses conseils, puisqu'ils ont concocté une proposition de loi sur l'alimentation durable et équilibrée (que vous pouvez retrouver sur notre site internet). Leur objectif avoué est de faire partie des classes finalistes et de représenter l'école René-Cassin en juin prochain, pour siéger à l'Assemblée nationale et défendre leur texte !

2 11-12/01

Après Les Diablogues en décembre, le Laussy a accueilli en résidence la compagnie Comme tes Pieds ! pour travailler sur son spectacle Super Shoe, reporté en mai prochain — si les planètes s'alignent. Ce temps de soutien à la création culturelle, fort apprécié des artistes en ces temps pandémiques, s'est conclu par un filage à huis-clos devant quelques programmeurs locaux. Retrouvez sur notre site internet l'album-photo de ces spectacles.



3 26/01

Avec l'appui des professionnels de santé géérois, une équipe mobile du CHUGA (Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes) s'est déplacée au foyer-logement Roger-Meffreys pour procéder à la première injection du vaccin Covid-19. Trente-cinq résidents présents en ont bénéficié, ainsi que deux membres du personnel. Afin de ne pas gaspiller de doses et avec l'accord du médecin gériatre, trois non-résidents de plus de 75 ans et une personne vulnérable ont été aussi vaccinés. La seconde injection a été faite trois semaines plus tard.

4 26/01

À l'exception de la réunion organisée dans la cour de l'école au début de l'été au sujet de la piétonnisation de la rue de l'Isère (voir notre page Zoom), ce rendez-vous citoyen "transition écologique et résilience" était la première rencontre entre les Géérois-es et leurs nouveaux élu-e-s. Une première par écran interposés qui s'est avérée riche en échanges et en perspectives, comme vous le découvrirez dans notre Dossier.



5 12/02

La première semaine des vacances scolaires au centre aéré du clos d'Espiés a vu les enfants préparer un grand carnaval multiculturel pour le vendredi ; ils ont conçu leurs costumes et inventé des instruments de musique en appliquant au mieux la notion de réemploi. Le dernier jour, les enfants ont investi le parc pour un voyage déguisé autour du monde, accompagnés par le Bracass New Swing de Benoît Bertet et ses acolytes.



4

5



Réduction d'impôts 50% possible
selon la législation en vigueur

Entreprise Qualifiée Qualipaysage
E130, P100 et A500

Agrément Phyto PAR00565

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
ENGAZONNEMENT
PLANTATION - TAILLE
ARROSAGE ENTERRÉ
PAVAGE - CLÔTURE
ABATTAGE ET ÉLAGAGE
ENROCHEMENT


ENTRETIEN & CRÉATION
Tél. 04 76 77 01 31

www.bg-paysage.com
Le Bourg - 38420 MURIANETTE
bg-paysage@wanadoo.fr



Economie de la construction
Assistance maître d'ouvrage
Coordination de chantier
Conduite de travaux

Tel. 04 76 51 66 09
Email: contact@ea2c-ing.com
Site: ea2c-ing.com




Nouvel EQA.
100 % Electrique, 100 % EQ

Etoile 38
GIÈRES 04 76 42 24 24
FONTANIL 04 76 04 20 42




3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail :
imp.ecureuils@wanadoo.fr

GARAGE DU SONNANT
Réparateur agréé CITROËN

Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Carrosserie
Contrôle technique
Contre visite gratuite

PRÊT VÉHICULE



52, rue de la Libération
38610 Gières
Tél. 04 76 89 48 76
garagedusonnant@wanadoo.fr
www.garagedusonnant.fr



Matériel industriel de balayage

MIB

Location de balayeuses-raboteuses

Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?



Contactez-nous au 04 76 77 76 77

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr



PUBLI Z COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

Communication
Edition
Regie publicitaire



VENTE A EMPORTER AVEC OU SANS COMMANDE

« LA CAFET »
LOCATION DE SALLES
SERVICES AUX ENTREPRISES
EVENEMENTS
PLATEAUX REPAS

Wifi - Parking - Salle climatisée
Mobilier - Machine à glaçons

Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h00

43, avenue de la Mogne
38400 St Martin d'Hères (face Heure Bleue)

04 76 24 60 30
espacemidinette@gmail.com

COVID-19

Tenez-vous informé sur notre site et sur la page Facebook

La situation sanitaire appelle à la prudence, mais elle évolue aussi sans cesse. Alors que toute l'Isère est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, sous régime de couvre-feu de 18h à 6h, les mesures qui en découlent évoluent régulièrement, au gré des textes réglementaires. La publication du *Gières info* s'inscrivant dans un calendrier bien précis, nécessitant un temps de conception et d'impression, certaines informations ici énoncées peuvent se

retrouver en décalage avec la situation du jour : des manifestations annoncées peuvent ainsi se retrouver annulées ou reportées, ou leurs conditions d'organisation modifiées.

Dans ces circonstances, les supports d'information numériques n'ont jamais été aussi adaptés ; toutes nos actualités sont ainsi régulièrement mises à jour sur notre site internet www.ville-gieres.fr et notre page Facebook.



Deux rencontres avec les riverains pour deux projets d'urbanisme, inscrivez-vous vite !

Deux rencontres entre promoteurs immobiliers et riverains, sous l'égide des élus, sont proposées le mercredi 3 mars puis le mardi 30 mars, à 18h. Elles ont pour objectif de présenter des projets immobiliers privés afin de recueillir les attentes des riverains en amont du dépôt de permis de construire (*voir aussi notre Dossier*).

■ La première de ces réunions concerne un projet à l'angle de l'avenue Esclangon et de la rue de la Gare, envisagé par le promoteur Auril, le mercredi 3 mars à 18h ; elle se fera virtuellement, une inscription préalable est demandée (en scannant le QR Code ci-contre ou bien en vous rendant à l'adresse <https://colibris.link/Gieres-ProjetAURIL>).



■ La seconde se déroulera le mardi 30 mars pour un projet entre la rue de la Gare et la rue du Petit-Jean, avec les résidences Trignat. Elle se tiendra elle aussi en distanciel, surveillez le site internet et la page Facebook de la ville pour connaître les informations de connexion.

**Mercredi 3 mars et
mardi 30 mars, à 18h**

MARS 2021

mercredi 3 – 18h

Rencontre avec les riverains en visioconférence pour un projet avenue Esclangon/rue de la Gare

jeudi 4 – 19h

Salle des fêtes : **conseil municipal** au Laussy

mardi 9 – de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "Je me sens seul"**

mercredi 10 – de 16h30 à 17h30

Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie)

du lundi 15 au vendredi 19

Festival "Vivons ensemble avec nos différences"

mardi 30 – 18h

Rencontre avec les riverains en visioconférence pour un projet rue de la Gare/rue du Petit-Jean

AVRIL 2021

vendredi 2 – 10h et 14h

Laussy : **Chut, Oscar ! spectacle scolaire** sur l'histoire du jazz, avec Musiques en liberté

vendredi 2 – 20h

Laussy : **concert, Barefoot Iani trio**, avec Musiques en liberté

samedi 3 – de 10h à 12h

Salle des fêtes : **"À la découverte de la petite enfance"**

mardi 6 – 10h et 14h

Les Mardis du Laussy, **théâtre jeune public** : *L'Ours et la lune*, par la compagnie Qui ?

mardi 6 – de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "Changer de lieu de vie ?"**

mardi 6 – de 17h30 à 19h

Espace Olympe-de-Gouge : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 14 – de 16h30 à 17h30

Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie)

mercredi 21 – de 13h30 à 15h30

Esplanade du 8-Mai-1945 : **collecte de vêtements** La Remise/Métro

mardi 28 – 18h

Salle des mariages ou salle des fêtes : **réunion publique** sur l'extinction de l'éclairage public

MAI 2021

lundi 3 – de 16h à 19h45

Salle des fêtes : **collecte de sang**

mardi 4 – de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "Les deuils possibles"**

mardi 4 – de 17h30 à 19h

Salle polyvalente du centre de loisirs du Mûrier : **permanence des élus** sans rendez-vous

mardi 4 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **peplum théâtral** : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, par la compagnie Les Brigands de la Plume

mardi 11 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Les Diablogues*, par la compagnie L'Escabeau (report du 24/11)

mercredi 12 – de 16h30 à 17h30

Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie)

mardi 18 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **danse contemporaine** : *Super Shoe*, par la compagnie Comme tes pieds ? (report du 12/01)

vendredi 28 – de 17h à 21h

Parc Charly-Guibbaud : **Marché aux fleurs, plantes et environnement**

samedi 29 – de 14h à 18h

Clos d'Espiés : **Fête de l'enfance**

